



Le cimetière intercommunal des Joncherolles, un service public pour les habitants du territoire

Les villes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles, Epinay-sur-Seine, la commune nouvelle de Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Villetteuse, composent une part notable du département de la Seine-Saint-Denis, département riche de diversité.

À l'heure où le modèle local est remis en cause, où les valeurs démocratiques et sociales s'effondrent, je veux défendre ce modèle de service public de qualité. Cet espace public, un des plus grands cimetières d'Île-de-France, doit savoir répondre aux enjeux de proximité, s'adapter, se développer et garantir un accès à tous les publics.

Plus de 250 000 habitants de ces communes connaissent et utilisent le cimetière des Joncherolles qu'ils ont dû à un moment de leur existence fréquenter pour avoir accompagné un proche dans sa dernière demeure.

Depuis maintenant plus de 5 ans, avec le conseil d'administration du Syndicat, nous n'avons pas failli. Nos ambitions pour un cimetière au service des familles n'ont pas varié.

Les familles en deuil ont été accueillies dans les meilleures conditions possibles. Encore récemment, en janvier de cette année, une nouvelle division pour les défunt de confession musulmane a été ouverte.

La circulation des usagers a été facilitée par la rénovation des voiries dans les divisions en sursol, toutes les rampes ainsi que les cheminements, ont été restaurés dans ce but. Attentifs aux publics fragiles, deux de ses rampes d'accès sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, de même que toutes les voiries des divisions rénovées, la cour et l'accès aux boutiques des marbriers.

Un axe central accessible en toute sécurité aux personnes à mobilité réduite a été créé des divisions nord au sud.

Ce n'est qu'une action parmi beaucoup d'autres en faveur des publics et de la transition écologique, que le cimetière des Joncherolles porte de manière exemplaire.

Les surfaces minérales perméables sont réduites, la biodiversité végétale encouragée avec le remplacement des végétaux dégradés par de nouvelles essences plus variées et les compléments de plantations au sein des divisions, dans une acquisition en circuit court.

La circulation de l'eau se transforme progressivement pour se réaliser en surface. L'apport de terres de comblements, la création de noues qui alimentent des bassins, permettent à l'eau de circuler suffisamment dans le cimetière hors de tout réseau d'assainissement. Le cimetière peut s'enorgueillir d'économiser la ressource d'eau en n'ayant pas besoin d'arroser les 20,5 hectares de sa surface.

Le cimetière vit maintenant au rythme des saisons.

Attachés à ce lieu, nous veillons, avec le conseil d'administration, à ce que le cimetière offre le meilleur accueil aux familles qui le fréquentent et s'adapte à l'évolution des pratiques et des attentes de ses usagers. Sa personnalisation, son entretien, la qualité d'accueil de tous ses usagers sont pour moi des valeurs intangibles que quotidiennement l'équipe du syndicat veille à respecter.

Pendant ces 5 années, l'ensemble funéraire a poursuivi sa transformation pour mettre en valeur le patrimoine paysager et architectural. Chaque année a vu une étape de transformation apporter de nouvelles prestations aux familles toujours plus nombreuses à venir s'écueillir dans ce véritable écrin de verdure.

Je suis personnellement honoré d'avoir présidé le Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles, et d'avoir pu contribuer avec le conseil d'administration à l'inscrire dans une trajectoire de grande proximité avec ses usagers, les habitants de notre territoire.



Dieunor Excellent

Président

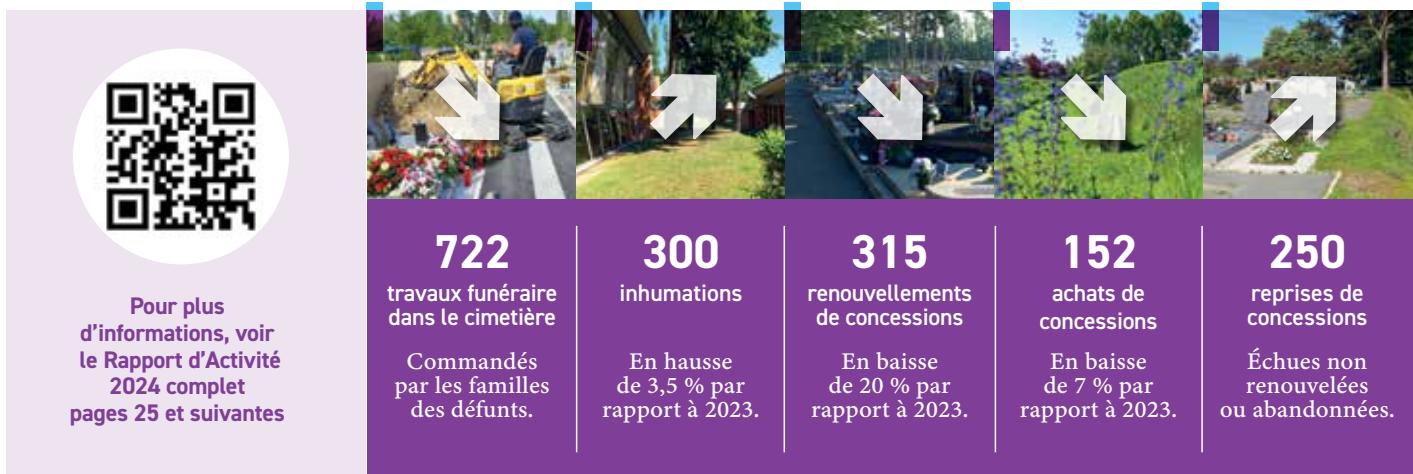
Maire de Villetteuse





L'activité du cimetière en 2024

Le nombre de décès a légèrement augmenté en 2024. Son impact sur l'activité du cimetière intercommunal des Joncherolles, inhumations, achats de concessions, est visible. Le niveau d'activité est revenu à ce qu'il était dans les années 2018-2019, avant la pandémie.

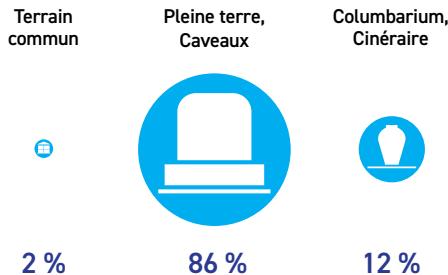


Le savez-vous ?

En 2024 le cimetière a pris en charge 18 477 opérations funéraires. Le temps passé par l'équipe des gardiens au service du public en lien avec les familles et les opérateurs funéraires représente près de 4122 heures de travail.

Le temps passé par l'équipe administrative au service du public représente 1776 heures de travail.

> CONCESSIONS PAR TYPE DE SÉPULTURE

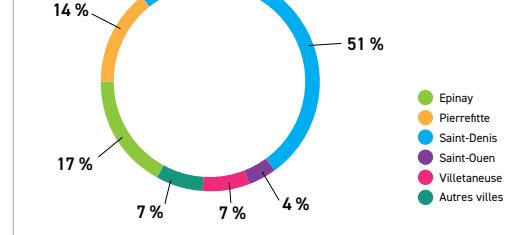


Les concessions et défunt au 31 décembre 2024

Le nombre total de concessions gérées par le Syndicat est de 10 484 (- 0,62 %) :

- 8 806 concessions de terrain (pleine terre ou caveaux) ;
- 1 439 concessions cinéraires (columbariums, cavurnes, ruches) ;
- 239 concessions en terrain commun.

> CONCESSION PAR VILLE

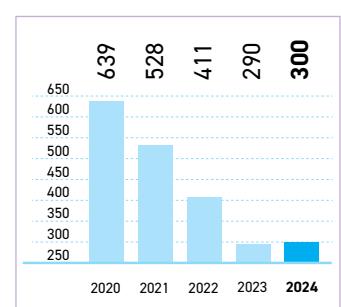


Le nombre de défunt inhumés est de 22 030 (21 716 en 2023 soit + 1,45 %).

Le cimetière est occupé à 71,60 % avec 14 619 emplacements au total dont 4 152 emplacements libres (846 pleine-terre, 598 caveaux de famille, 1149 cases de columbarium, 1179 enfeus, 77 caveaux syndicaux, 308 cinéraires ruches ou cavurnes). 83 % des enfeus sont libres, 48 % des cases de columbarium ainsi que 13 % des emplacements pleine-terre.

Nombre d'inhumations

300 inhumations ont eu lieu au sein du cimetière des Joncherolles pour l'année 2024. Le nombre d'inhumations a augmenté de 3,5 % par rapport à 2023.





Travaux réalisés en 2024

Dans la continuité du programme de travaux pluriannuels engagés en 2012, les travaux menés en 2024 ont portés sur l'aménagement de la division 25, la rénovation des dernières rampes d'accès et la pose des nouvelles portes en béton au columbarium.

L'aménagement d'une division pour les défunts de confession musulmane

Lieu de mémoire unique, le cimetière intercommunal des Joncherolles propose plusieurs modes de sépulture. Le Syndicat s'attache à répondre aux souhaits des familles de toutes origines et croyances, dans le respect des choix d'inhumation.

Le cimetière des Joncherolles réserve de longue date une place à tous les cultes. La première division pour les défunt de confession musulmane a ouvert en 2001, d'autres ont suivi, dont la division n°24 ouverte en janvier 2020, au tout début de l'épidémie du COVID-19.

Cette dramatique période a vu des familles entières porter en terre l'un des leurs. Cette division prévue, à l'origine, pour permettre d'inhumer dans la tradition, une dizaine d'année encore, ne le pourra pas, puisque, plus aucun emplacement n'est disponible depuis déjà plusieurs années.

Aussi, pour que ce service public funéraire puisse se poursuivre pour les habitants du territoire, le conseil d'administration a décidé la création d'une division de 240 emplacements à proximité de la précédente pour les défunt de confession musulmane. Certains emplacements seront réservés aux nouveaux nés décédés dans un hôpital du territoire. Cette division n° 25 a ouvert au mois de janvier 2025.

Deuxième phase de rénovation des rampes d'accès

Conformément à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) du cimetière, le chantier a porté sur la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la rénovation des structures en béton des cinq dernières rampes d'accès aux divisions en sursol.

Ce chantier débuté en 2023 s'est terminé en avril 2024 et a conclu la rénovation totale des rampes.



Pose des nouvelles portes béton du columbarium

Après une première phase de remplacement de 490 portes du columbarium, une seconde phase de remplacement de 595 portes a été programmée. Le nombre de portes changées au 31 décembre 2024 est de 1 383 sur 2 400 soit 58 % des portes.

Pour l'année 2024, 25 portes ont été remplacées. Il restera donc 1017 portes à changer.



**Le vendredi 17 janvier,
une nouvelle division n°25
a été inaugurée.**

Dotant le cimetière des Joncherolles de 240 emplacements supplémentaires pour les défunts de confession musulmane, dont certains seront réservés aux nouveaux nés décédés dans un hôpital du territoire. Cette nouvelle division n°25 complète l'ensemble des divisions ouvertes depuis 2001.

Avec la création de la division n°25, le conseil d'administration dirigé par Monsieur Dieunor Excellent permet aux Joncherolles et à l'équipe du Syndicat, de continuer à remplir sa mission, en accompagnant les familles endeuillées dans le respect de l'humain, de la diversité des cultes et des valeurs d'égalité républicaine et de justice sociale.

Cette belle et nouvelle division en est la digne concrétisation.



190
jours par an
d'entretien
des espaces
verts



www.cimetierejoncherolles.fr

➤ **Tout savoir** sur
le Cimetière des Joncherolles

➤ **Toutes les recherches**
sur vos défunts accessibles en 1 clic !



**DÉCOUVREZ EN DÉTAIL
LE SITE INTERNET >>>**

**Un site internet complet
pour tout savoir sur
le cimetière des Joncherolles**

Le Syndicat intercommunal s'est doté d'un nouveau site internet pour vous donner un accès facile à toutes les informations et services du cimetière des Joncherolles, grâce à une organisation claire et simple.

**Un accès direct
vers les Téléservices**

- 1 > Pour faciliter vos recherches sur vos défunts
- 2 > Pour préparer une visite au cimetière des Joncherolles
- 3 > Pour contacter les services du cimetière



Syndicat Intercommunal
du Cimetière des Joncherolles
95, rue Marcel-Sembat
93430 Villetaneuse
Tél. : 01 49 71 20 90
Fax. : 01 42 35 92 83
www.cimetierejoncherolles.fr



Directeur de la publication : Dieunor Excellent, Président – Rédaction : Directrice du SIC – Crédits photos : Didier Fournet
Création : tempsréel – Imprimé en novembre 2025 par Arteprint by SB, labellisé Imprim'Vért et certifié ISO14001. Ce document est imprimé avec des encres végétales sur des papiers issus de sources responsables.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport rend compte des activités propres au Syndicat et des actions conduites sous son autorité au cours de l'année 2024.